



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de CHRISTIE-MILLER (Ian), ROUDAUT (François), « Traicté de la Cabale chretienne en prose », *Traicté de la Cabale*, THENAUD (Jean), p. 51-52

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5634-3.p.0046](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5634-3.p.0046)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2007. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## TRAICTÉ DE LA CABALE CHRETIENNE EN PROSE

On trouve la note suivante sur la couverture :

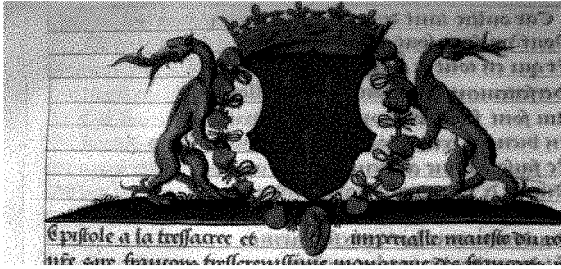
Traité de la Cabale Chrétienne, en prose, par Jean Thenaud, Cordelier d'Angoulême ; ouvrage dédié à François I<sup>er</sup> par une Epître dedicatoire en vers, dans laquelle l'Auteur se nomme et rappelle d'autres Ouvrages par lui composés, entr'autres sa *Cabale metrificée*<sup>1</sup>, dont celui-ci n'est que le développement et dont le Manuscrit en folio sur velin est à la Bibliothèque du Roi, n° 7236, olim 526. Ce manuscrit paroît être l'original présenté à François I<sup>er</sup>. Dans le 3<sup>e</sup> chapitre du 5<sup>e</sup> traité, Jean Thenaud donne la figure de la croix, suivie de plusieurs autres figures en lettres, d'après le Traité de Raban Maur (*de Laudibus Crucis*) dont il traduit en vers françois les vers latins. M le Baron de Heiss possède un superbe Ms<sup>t</sup> de ce Traité de Raban Maur qui a été imprimé plusieurs fois et dont je connais un autre Manuscrit qui a appartenu aux Religieux de S<sup>te</sup> Croix de la Bretonnerie à Paris.

Ce Jean Thenaud, cordelier, quoiqu'inconnu aux Bibliographes a composé plusieurs ouvrages en prose et en vers ; ils sont à la Bibliothèque du Roi, excepté pourtant celui-ci et la *Marguerite de France*, espece d'Histoire générale de France, dont j'ai procuré un beau Ms<sup>t</sup> in folio, sur velin, à M de Foncemagne de l'Académie française et de celle des Belles-Lettres<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> B.N.F., ms. Fr. 882.

<sup>2</sup> On peut lire la notice suivante de M. Popoff (*Index général des manuscrits*, dans : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XXX, II, p. 1379) : « Barthelemy Mercier, abbé de Saint-Leger, bibliothecaire de Sainte-Germaine, Lyonnais. Lettre à M. de Foncemagne, relative à l'auteur de Marguerite de France, Jean Thenaud, gardien des Cordeliers d'Angoulême, 24 mars 1776. Autographe signé, intercalé par Montfalcon dans n° 1758, t. II, page 443 fonds général. On y joint un reçu autographe signé, daté du 28 juillet 1779, et une note autographe, « Ecrivains peu connus qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires, etc. » voir fonds Coste, n° 12650 bis, 15354 bis ». Etienne Laureault de Foncemagne (1694-1779), sous-gouverneur du duc de Chartres, a écrit sur les débuts de l'histoire de France.

[f. A r<sup>o</sup>]<sup>3</sup>

<sup>3</sup> L'emblème qui ouvre le manuscrit est celui de l'Ordre de saint Michel. Le collier de l'Ordre est tenu par deux salamandres, présentes sur les médailles aussi bien que sur les médaillons (cf. A.-M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire* [...], p. 40-48). Les coquilles sont « lacées l'une avec l'autre d'un double las » (B.N.F., ms. Clairambault 1242, f. 1419, cité par A.-M. Lecoq, p. 438). Thenaud n'utilise plus, dans le manuscrit que nous éditons, cet emblème choisi par le roi, fait étrange quand on songe à la place importante qu'il accorde au motif du feu, que ce soit quand il rappelle des images bibliques (f. 78 v<sup>o</sup>, par exemple, où l'on lit la phrase de saint Paul « Deus noster ignis consummens est »), mentionne le feu parmi les quatre éléments, le rattache aux Séraphins ou rappelle le lien entre le feu et l'un des dix noms de Dieu (traité 4, chapitre 9). Le petit médaillon attaché au centre du collier montre saint Michel terrassant le dragon. Thenaud n'utilise pas le motif de saint Michel et les références qui sont faites à Michel et aux dragons ne sont pas liées (les dragons sont mentionnés dans les f. 16 v<sup>o</sup> et 18 v<sup>o</sup>, tandis que le nom « Michel » apparaît dans les f. 87 v<sup>o</sup> et 89 r<sup>o</sup>) La représentation des trois fleurs de lys utilisées sur l'écu est largement répandue (cf. f. D v<sup>o</sup>) et ce motif apparaît sur la reliure de ce manuscrit 5061. Les liens entre les coquilles appellent eux aussi un commentaire. Jusqu'à la fin du règne de Louis XII (1515), toutes les représentations du collier de l'Ordre de saint Michel montrent les coquilles reliées les unes aux autres par un lacet, datant de l'époque de Charles VIII : « [...] lacées l'une avec l'autre d'un double las [...] », selon les prescriptions de Louis XI, ou, de façon plus précise, « [...] attachées d'éguillettes rondes de soye noire à ferrets d'or liées et nouées en lacs d'amour [...] » (B.N.F. ms. Clairambault 1242, f. 1419, cité par A.-M. Lecoq, p. 438). En 1516, à la première occasion après son sacre, François I<sup>er</sup> ordonna que les « éguillettes » fussent remplacées par de « doubles cordelières d'or ». Deux raisons motivèrent ce choix : d'une part le roi s'appelait François et les cordelières ne pouvaient manquer de renvoyer à celles de l'ordre franciscain, d'autre part il préservait par ce moyen la mémoire d'Anne de Bretagne, mère de son épouse Claude (« Le Roy François au premier chapitre qu'il tint après son sacre en septembre 1516 changea les éguillettes en doubles cordelières d'or à cause qu'ils s'appelloit François et pour conserver la mémoire de la Reyne de Bretagne mère de la Reyne Claude sa femme qui l'en avoit prié. » : BN. ms. Clairambault 1242, f. 1419, cité par A.-M. Lecoq, p. 439-440). François I<sup>er</sup> avait pour les Franciscains une telle considération qu'il introduisit la double cordelière dans l'Ordre de saint Michel. Le lien entre les Franciscains et la branche d'Angoulême de la famille royale existait depuis le règne de Charles VIII et les événements qui avaient précédé la naissance de François I<sup>er</sup>. Dans le prologue du *Vexillum Christianae Victoriae*, le franciscain Giorgio Benigno dei Salvati raconte comment l'intervention de saint François de Paule a permis la naissance « miraculeuse » de François I<sup>er</sup> (cf. Père H. de Coste, *Les Éloges et vies des reynes, princesses, dames et damoiselles illustres en piété, courage et doctrine*, Paris, vol.